



# PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élections départementales 2021

Dépôt des candidatures

Gap, le 20/04/2021

En vue des élections départementales des 20 et 27 juin prochains, les **déclarations de candidature** pour le premier tour se feront en Préfecture des Hautes-Alpes **sur rendez-vous les jours ouvrés du lundi 26 avril au mercredi 5 mai inclus** :

- du lundi 26 avril 2021 au mardi 4 mai 2021 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- le mercredi 5 mai de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au **04.92.40.49.03**.

Les candidatures se font en binôme paritaire. La déclaration de candidature doit être déposée par un membre du binôme de candidats, un remplaçant ou par un mandataire.

L'ensemble des documents nécessaires au dépôt de candidature sont accessibles sur le site [www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr), onglet « Démarches administratives ».

Pour rappel, pour chaque canton un binôme est élu pour six ans au scrutin majoritaire à 2 tours. Pour être élu au 1er tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Pour être maintenu au second tour, il faut obtenir un nombre de voix au moins égal à 12,5% du nombre des électeurs inscrits dans le canton.

En cas de second tour, le dépôt des candidatures se fera sous les mêmes modalités le **lundi 21 juin** de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

*En ce qui concerne les élections régionales, les dépôts des candidatures s'effectueront du 10 au 17 mai auprès de la préfecture de région.*

### Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

[pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey  
05 011 GAP Cedex